

Entrepreneuriat et autonomisation des femmes : Cas des coopératives de la région Marrakech Safi

Entrepreneurship and Women's Empowerment : The case of Coopertives in the Marrakech-Safi Region

BENDAOUDE Safaa

Doctorante,
LQUALIMATE-DS,
ENCG Marrakech,
Université CADI AYYAD

ZAHRANE Tarik

Professeur d'enseignement supérieur
LQUALIMATE-DS,
ENCG Marrakech
Université CADI AYYAD

Date de soumission : 23/03//2026

Date d'acceptation : 30/04/2026

Pour citer cet article :

BENDAOUDE S. & ZAHRANE T. (2026) «Entrepreneuriat et autonomisation des femmes : Cas des coopératives de la région Marrakech Safi», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 9 : Numéro 2 » pp : 495 - 509

Résumé

L'objectif de ce document est d'examiner l'influence de l'entrepreneuriat féminin au sein des organisations de l'économie sociale et solidaire sur le niveau d'autonomisation des femmes fondatrices et membres. Autrement dit, il s'efforce d'apporter des réponses à la question de comment les coopératives contribuent à l'émancipation économique des femmes qui en sont fondatrices ou adhérentes.

D'un point de vue conceptuel et théorique, la question fait l'objet de diverses tentatives d'analyse provenant de différents domaines disciplinaires, notamment l'économie et la socio-économie. Concernant l'approche employée, nous avons choisi de procéder à une analyse qualitative s'appuyant sur des interviews semi-structurées réalisées avec six coopératives. Les résultats dégagés montrent que la création des coopératives permet relativement d'améliorer leur autonomisation aussi bien sur les trois dimensions qui sont économiques, sociales et psychologiques.

Mots-clés : Entrepreneuriat féminin, autonomisation, coopérative, analyse qualitative.

Abstract

This paper aims to investigate the impact of female entrepreneurship within social and solidarity organizations on the degree of autonomy of women founders and members. Furthermore, it aims to provide answers to the topic of how cooperatives aid in the economic emancipation of women who are founders or adherents.

From a conceptual and theoretical standpoint, the subject is the focus of several analytical attempts from various academic fields, such as economics and socioeconomics. Regarding the employee approach, we have decided to conduct a qualitative analysis based on semi-structured interviews conducted with six cooperatives. The findings show that the establishment of cooperatives enables them to gradually increase their level of autonomy in all three areas economic, social, and psychological.

Key words: female entrepreneurship, empowerment, Cooperative, social innovation, and qualitative analysis.

Introduction

Au cours des dernières décennies, des progrès significatifs ont été réalisés pour renforcer les droits constitutionnels des femmes au Maroc. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, surtout pour garantir l'inclusion des femmes dans le développement socioéconomique. Effectivement, les perspectives d'investissement pour les femmes restent restreintes, et de surcroît, une grande partie d'entre elles a des emplois peu valorisés. Plusieurs programmes, qui témoignent de cette ambition, mettent l'accent sur la participation des femmes au développement. Il est clair que tout progrès socio-économique qui permet à la société de tirer parti de ses bénéfices présents et futurs ne peut atteindre les résultats souhaités sans l'implication des femmes. Le modèle coopératif a longtemps été préconisé comme une solution adéquate pour l'intégration économique des femmes, ce qui conduit à l'amélioration de leurs conditions de vie et, indéniablement, à la valorisation de leur travail ainsi qu'à l'ouverture de nouveaux horizons pour leur épanouissement. Depuis le commencement du troisième millénaire, on observe une progression continue du nombre de coopératives féminines dans notre pays, ce qui reflète l'intérêt des femmes et leur capacité à investir dans ce secteur de l'économie sociale et solidaire pour créer des opportunités d'emploi génératrices de revenus.

Il est devenu plus qu'évident que la présence des femmes dans le milieu coopératif au Maroc est d'une grande importance. Selon les données, 29% des membres coopérateurs au Maroc sont des femmes et environ 14% des coopératives sont entièrement féminines (ODCO, 2018). Les coopératives sont les entreprises sociales les plus reconnues et les plus actives dans le domaine de l'entrepreneuriat social, grâce à leur similitude avec l'entrepreneuriat traditionnel, et au cadre institutionnel et législatif qui les transforme en un instrument efficace. En effet, une coopérative est une organisation autonome détenue et contrôlée conjointement par des membres et dont la performance dépend largement de la participation et de l'interaction entre ses membres (Valentinov, 2004). Ces interactions permettent aux femmes d'accumuler un niveau de capital social leur facilitant une certaine cohésion nécessaire à la réalisation de leurs objectifs aussi bien en termes d'accumulation de ce même capital social qu'en termes d'autonomisation. Il est de plus en plus reconnu que l'adhésion aux coopératives peut stimuler l'émancipation des femmes sur les plans social, politique et économique. Notre problématique a pour objectif de tester à quel point l'entrepreneuriat coopératif peut contribuer à l'autonomisation des femmes à travers l'accès à des ressources financières et d'autres actifs nécessaires pour leur développement économique. Notre problématique se présente comme

suit : comment les coopératives peuvent-elles favoriser et contribuer à l'amélioration de l'autonomisation économique des femmes ?

En vue de répondre à cette problématique, nous optons pour une méthodologie de recherche qualitative et un mode de raisonnement déductif. La collecte des données est réalisée grâce à des guides d'entretien qui sont adressés aux coopératives dirigées par des femmes ou contenant un grand nombre de femmes dans la région Marrakech-Safi.

1. HISTORIQUE DES COOPÉRATIVES DE FEMMES AU MAROC

Au Maroc, les premières coopératives féminines ont vu le jour dans le domaine de l'artisanat. En fait, la première coopérative marocaine créée en 1949 à Oudayas à Rabat pour la production de tapis était dirigée par des femmes. Ce n'est qu'à partir des années 80 du siècle passé que les premières coopératives féminines ont vu le jour dans le domaine agricole, se concentrant principalement sur des activités liées à l'élevage, l'apiculture, la cuniculture et l'aviculture.

Vers la fin du siècle dernier, 165 coopératives dirigées par des femmes. 17 ans plus tard, ce nombre avait explosé pour atteindre 2.678. Durant cette période, La création de coopératives, en particulier celles dirigées par des femmes, a connu une croissance inégalée. Cela est principalement dû, au soutien fourni par divers programmes nationaux de développement, dont l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Les coopératives au Maroc ont bénéficié d'un soutien de plus en plus important de la part des autorités publiques, soutien qui s'est renforcé ces dernières années grâce à l'instauration de divers programmes gouvernementaux et stratégies sectorielles. Ces initiatives ont grandement favorisé la vitalité des coopératives marocaines :

1.1 Programmes spéciaux pour le développement des zones rurales (Le Plan Maroc vert)

C'est principalement une stratégie mise en place par le royaume de 2008 à 2020 visant à revitaliser l'agriculture marocaine et à faire de ce domaine un levier de développement économique et social, grâce à la modernisation du secteur agricole qui devrait devenir moderne, compétitif et inclusif.

47% du total des bénéficiaires sont des femmes. Par ailleurs, un soutien à 1 779 coopératives de femmes établies dans le cadre du Plan Maroc vert, rassemblant un total de 32 126 bénéficiaires. Le plan a mis en œuvre diverses actions en soutien aux femmes rurales, en collaboration avec de multiples organisations.

1.2 Programme d'accompagnement MOURAFAKA

La gestion et l'efficacité organisationnelle des coopératives ont posé un véritable challenge à ceux qui sont en charge de promouvoir le modèle coopératif, particulièrement pour les coopératives récemment établies. Le programme post-crétion établi par l'Office de développement et de coopération (ODCO) a pour objectif principal d'assurer des conditions propices à la durabilité économique des coopératives. Il se concentre sur le renforcement des compétences techniques et managériales de ces dernières. Chaque année, ce programme repère 500 coopératives qui mettent en œuvre des projets à la fois économiquement viables et socialement responsables.

2. ROLE DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES AU MAROC

Depuis de nombreuses années, l'émancipation des femmes en tant que levier de croissance économique a attiré l'attention tant des chercheurs que des professionnels. En effet, plusieurs courants de réflexion ont émergé pour souligner le rôle joué par les femmes dans le processus de développement économique et social. L'empowerment est défini comme le processus par lequel les femmes acquièrent du pouvoir, ce qui leur offre la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie tant sociales qu'économiques et d'améliorer leur intégration au sein de la société (Kabeer 1999). En effet, son apparition dans le domaine de l'économie de développement remonte au début des années 80. Pour Calvès (2009) son avènement visait beaucoup plus l'objectif de l'amélioration du statut des femmes. Cependant ce n'est qu'après la quatrième conférence mondiale de 1995 sur les femmes à Beijing, que ce concept va commencer à susciter l'attention aussi bien des praticiens que des chercheurs.

L'autonomisation des femmes se définit comme le processus par lequel les femmes acquièrent la capacité de faire des choix stratégiques et efficaces dans la vie, et comment mobiliser cette capacité efficacement pour produire un changement positif (Goldman, M. J., & Little, J. S. 2015). Bien que la notion d'autonomisation ne soit pas objective, fixe et mesurable, mais subjective et ouverte à des interprétations, il semble y avoir un accord dans la littérature qu'elle est liée à l'agence. Cette dernière est définie par (Sen, 1985) comme la liberté de la personne à faire des choix et poursuivre des objectifs ou des valeurs qu'elle considère importants. Selon (Kabeer, 1999) qui explique que l'autonomisation des femmes et leur indépendance sont déterminées par trois dimensions interdépendantes à savoir : l'accès aux ressources, l'agence et les réalisations.

Mesurer le degré d'autonomisation des femmes est peut-être, comme on a pu le dire, une entreprise difficile (Kabeer, 2001), dans la perspective du développement humain, le bien être de la femme est une condition préalable du développement durable et constitue un objectif-clé des progrès humains (PNUD, 1990). Si les femmes constituent la moitié de l'humanité, alors l'édification d'un monde plus équitable ne pourra s'effectuer qu'à travers leur inclusion sociale, politique et économique, plutôt que par leur marginalisation.

Ainsi pour (Obayelu & Chime, 2020) la dimension psychologique fait référence au développement des sentiments des femmes qu'elles peuvent améliorer leur état ainsi que la formation de la conviction qu'elles peuvent réussir à faire des changements au niveau personnel et sociétal. La dimension politique renvoie à l'aptitude des femmes à décrypter les dynamiques sociopolitiques de leur environnement. Parallèlement, la dimension économique s'articule autour de l'insertion dans une activité productive, vecteur essentiel d'une autonomie financière effective.

Convaincus que l'inclusion de la femme dans le processus de développement est essentielle pour tout progrès local. Actuellement, les directives de la politique publique ont décidé d'investir dans l'autonomisation des femmes comme une stratégie efficace pour augmenter l'égalité et d'encourager la croissance économique inclusive et pérenne.

L'analyse de la position des femmes entrepreneures au Maroc révèle que les Marocaines occupent un rôle de plus en plus important dans l'économie du pays. Ces femmes contribuent au soutien économique de leur famille et de leur communauté, que ce soit par le biais de leur emploi formel ou informel, principalement grâce à la production domestique (tapis, vêtements, poteries, etc.) ou au travail agricole (ERGUIBI. H & SADIK. A 2021). Toutefois, au fil des dernières années, un nombre croissant d'entre elles choisit d'investir dans le secteur de l'emploi ou de créer une activité économique génératrice de revenus. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat coopératif se présente comme une option de choix pour les femmes marocaines souhaitant entreprendre, notamment dans les régions rurales. Dans ce même ordre d'idées les recherches antérieures ont souligné que les structures sociales (exemples des coopératives), les réseaux et la capacité des personnes à interagir entre eux sont fondamentales pour le renforcement des capacités et de l'autonomisation (Kabeer, 2009, 2012), selon (Shein, 2018) les réseaux de femmes transforment les ressources individuelles en pouvoir collectif.

L'entrepreneuriat coopératif est essentiel pour l'autonomisation des femmes, car il leur procure des opportunités économiques, sociales et individuelles telles que :

- Accès au financement : les coopératives facilitent l'accès des femmes à des ressources financières. En s'unissant, elles peuvent accéder à des prêts collectifs, des subventions et des programmes d'aide qui leur seraient difficilement accessibles de manière individuelle.
- Développement des compétences : les coopératives proposent des formations visant à renforcer les capacités des femmes en matière de gestion, marketing, production et leadership. Ce qui contribue à consolider leur assurance personnelle et leur aptitude à diriger.
- Équilibre travail-vie personnelle : l'entrepreneuriat coopératif pourrait offrir une meilleure gestion du temps de travail, ce qui est essentiel pour les femmes fréquemment en charge des tâches ménagères. Par exemple, il peut offrir des configurations de travail flexibles ajustées aux exigences des membres.

En résumé, les coopératives féminines représentent une forme de gouvernance collective qui donne aux femmes la possibilité de s'associer pour obtenir des ressources économiques, accroître leur influence décisionnelle et combattre pour l'égalité. Elles participent donc à la refonte des relations de genre dans un grand nombre de sociétés.

Après avoir exposé le cadre théorique et conceptuel, nous abordons à présent la phase empirique de notre recherche, qui va porter sur la méthodologie adoptée, les processus de collecte et d'analyse des données et, enfin, l'exposition et l'interprétation des résultats obtenus.

3. Méthodologie mobilisée, Collecte, analyse des données et présentation des résultats :

Dans le cadre de ce paragraphe, nous présenterons la méthodologie utilisée, la méthode de collecte, d'analyse des données et la présentation des résultats. En effet, pour répondre à notre problématique de recherche, nous avons procédé par une étude qualitative axée sur des entretiens semi-directifs menée auprès des femmes fondatrices et gérantes des coopératives. Notre étude s'est limitée aux coopératives féminines dans la région Marrakech-Safi.

3.1 Méthodologie utilisée, collecte et analyse des données

Notre méthodologie est fondée sur une étude qualitative, effectuée auprès des femmes fondatrices des coopératives. A cet égard, 6 entretiens semi-directifs sont administrés, en limitant l'échantillon à 6 coopératives, afin de privilégier une analyse intensive plutôt qu'extensive ce qui permet d'étudier en profondeur garantissant ainsi une richesse de données

qui valide la saturation. Pour le bon déroulement des entretiens semi-directifs, nous avons au préalable rendu visite aux coopératives afin de mettre en confiance les femmes à interroger. Le choix des interviewées est fondé sur la base du volontariat et la disponibilité des femmes fondatrices.

La phase empirique de notre recherche est composée d'une analyse qualitative exploratoire par administration d'un guide d'entretien auprès des fondatrices des coopératives dans le but d'explorer la perception de l'entrepreneuriat féminin surtout des coopératives et son impact sur l'autonomisation des femmes.

Le tableau ci-dessous présente les femmes interrogées dans chaque coopérative.

Coopérative	Nom de la présidente	Age	Fonction occupée	Statut matrimonial
AMAL ENNOUAT	Mme EL KHAYALI Fatna	46	Présidente	Mariée
DAR COUSCOUS	Mme FILAHI Hafida	67	Présidente	Veuve
TIGHANIMINE FILAHIA	Mme Nadia FATMI	40	Présidente	Mariée
ALWAN	Mme EL HABTI Fatima-Zahra	39	Présidente	Mariée
LGHERZA	Mme LMOBARIK Atika	55	Présidente	Mariée
ABOGHLO	Mme AABOU Habiba	52	Présidente	Mariée

Source : Elaboration des auteurs

La collecte des données s'est effectuée à l'aide d'un guide d'entretiens décliné en 5 modules :

Module 1 : présentation de l'interviewé

Module 2 : présentation de la coopérative

Module 3 : Autonomisation des femmes

Module 4 : Besoins spécifiques des femmes

Module 5 : Evaluation de l'impact

Le traitement des données recueillies repose sur une analyse thématique de contenu. Cette méthode nous a permis de transcrire les discours des femmes interrogées pour en extraire une structure textuelle exploitable et d'en identifier les axes sémantiques majeurs.

Dans cette section nous présentons les principaux résultats de notre analyse de contenu des interviews.

3.2 Résultat de l'analyse horizontale

Dans cette partie, nous présentons la synthèse horizontale de chaque thème du guide d'entretien :

3.2.1 Présentation de l'interviewé

En analysant ce point on trouve que la plupart des femmes qui ont créé les coopératives sont mariées et d'un âge qui varie entre 30 et 60 ans ainsi qu'elles ont des enfants. Également elles ont des expériences antérieures avant de créer leurs coopératives. La plupart des femmes déterminent que l'objectif de créer cette coopérative est de devenir indépendante et l'aide des autres femmes pour devenir autonome ainsi que penser au côté social plus que bénéfique.

« Je suis la présidente de la coopérative Amal Ennaouat Mme Fatna El Khayali, je suis issue d'une famille de tisseuses de Chichaoua, j'ai 46 ans avec un niveau secondaire, et plusieurs formations en design textile, Mariée et mère de quatre enfants. J'ai commencé à tisser à l'âge de 12 ans avec ma mère. Avant la coopérative, je travaillais de manière isolée à la maison ce qui m'a poussé à penser de créer la coopérative est la volonté de protéger notre tapis local de la disparition et d'aider les femmes du village à obtenir un prix juste pour leur travail, sans passer par les intermédiaires qui nous exploitaient ».

3.2.2 Présentation de la coopérative

Selon notre échantillon chaque coopérative opère dans un domaine d'activité différent mais elles ont un objectif commun est d'aider les femmes ainsi que les filles qui ont abandonné l'école tout en leur assurant une meilleure qualité de vie ainsi un revenu pour aider leur mari et enfants.

« On est spécialisé dans l'achat de laine brute, teinture naturelle, tissage sur grands métiers, et commercialisation. Notre mission est de transformer le tissage domestique en un levier d'émancipation. L'impact se voit dans l'amélioration de l'habitat des membres et la capacité des femmes à payer les frais de santé de leurs familles notre Domaines d'opération : Artisanat traditionnel, textile et décoration d'intérieur ».

3.2.3. Accès et Contrôle des Revenus

La majorité des femmes interrogées affirment qu'après avoir travaillé dans la coopérative, leurs revenus se stabilisent, contrairement à avant où ils étaient saisonniers. Cette stabilité financière permet à plusieurs de ces femmes, en particulier celles ayant des enfants, de couvrir les dépenses essentielles et d'investir dans l'éducation de leurs enfants, tels que l'acquisition de matériel scolaire ou les cours de soutien. Aussi, cet argent leur confère davantage de crédibilité et d'autorité décisionnelle au sein de leur ménage.

« C'est d'avoir réussi à regrouper des femmes qui travaillaient chacune de leur côté pour en faire une "entreprise sociale" où les bénéfices sont partagés équitablement on cherche également à aider les femmes à devenir autonome pour qu'elles ne pensent jamais laisser le village et aller travailler dans d'autres villes pour devenir autonome ».

3.2.4 Compétences et Capital Social

Bon nombre de femmes affirment que leur adhésion aux coopératives a contribué à l'amélioration de leurs compétences, notamment en matière de gestion financière et l'aisance à l'orale, des aspects qu'elles jugent très bénéfiques. Elles ont renforcé leur assurance et leur aptitude à communiquer avec l'extérieur. Leur adhésion à des coopératives renforce également leur crédibilité auprès des institutions bancaires et des grandes sociétés, car c'est précisément là que l'impact du collectif a une importance cruciale.

« Parmi les compétences acquises : Calcul des coûts, gestion des stocks, techniques de séchage solaire et accueil des clients étrangers. Parmi les Actions entreprises : Organisation de sorties d'échange avec d'autres coopératives pour élargir l'horizon des membres, Cours de gestion simplifiée pour que chaque femme comprenne le bénéfice de la coopérative, Soutien à la création de microprojets individuels (ex: élevage de volailles) financés par une partie des revenus de la coopérative ».

3.2.5 Autonomisation des femmes

La majorité des interviewés explique l'autonomisation des femmes par l'indépendance et la force de la femme ainsi que c'est un point essentiel au développement durable également les coopératives adoptent des actions pour renforcer l'autonomisation des femmes à travers des formations et de rendre le milieu de travail un lieu de thérapie et d'épanouissement. De même, la grande majorité des femmes affirment que leur implication dans les coopératives leur a permis de devenir des participantes financières directes et constantes. De plus, elles constatent que le processus de prise de décision au sein du ménage est désormais beaucoup plus

collaboratif. Leurs opinions sont prises en compte, tant pour les dépenses journalières que pour les investissements à long terme.

« Oui, c'est la "Force de la femme". C'est quand une femme peut acheter ses médicaments ou les fournitures scolaires de ses enfants sans demander la permission ».

3.2.6. Identification des besoins spécifiques des femmes au sein de votre coopérative

La plupart des femmes qui travaillent au sein des coopératives trouvent des difficultés d'aller travailler à cause de leur mari, père ou frère, raison pour laquelle les fondatrices des coopératives essayent toujours de les soutenir psychologiquement ainsi que des formations pour développer leurs compétences dans le domaine ainsi la croissance de leur revenu.

« Les femmes ont besoin d'une formation sur le marketing digital (pour vendre sur Instagram), besoin d'un véhicule utilitaire pour la coopérative et soutien logistique pour les certifications bio. Ainsi en créant des réseaux de distribution "courts" (du producteur au consommateur) pour augmenter la marge de la femme ».

3.2.7 Mise en œuvre de solutions innovantes

D'après notre échantillon, les coopératives visent à tisser des partenariats avec des associations avec des ONG afin de répondre plus aux besoins de l'établissement ce qui conduit à une motivation des femmes.

*« Installer des séchoirs solaires plus performants pour augmenter la production et créer un label "Femmes de l'Ourika" pour garantir l'origine. **Pour les partenariats visés :** Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), agences de voyage responsables et associations de développement local ».*

3.2.8. Evaluation de l'impact de vos actions

La plupart des interviewées déterminent que les indicateurs qui permettent de mesurer l'efficacité des actions sont la satisfaction des membres, le niveau d'engagement et changement dans le bien être ainsi pour soutenir de plus en plus l'autonomisation des femmes faut laisser le partage de leurs expériences ainsi leur offrir des opportunités de leadership.

« Nous regardons si le niveau de vie des familles s'améliore et si les femmes participent plus aux discussions dans le village ».

3.3 Résultats de l'analyse Verticale :

D'après notre analyse verticale, et d'après chaque entretien on a pu constater :

- Les coopératives jouent un rôle essentiel pour l'autonomisation des femmes car la plupart des fondatrices déterminent que l'objectif ultime d'une création de coopérative c'est de devenir autonome et de rendre les femmes adhérentes qui intègrent notre coopérative indépendantes et épanouies ainsi en développant leurs compétences en intégrant davantage de programme de formation adaptés et en offrant un accompagnement personnalisé qui nous permet de mieux répondre à leurs besoins.
- Malgré que la plupart des femmes travaillant au sein des coopératives qu'on a contacté trouvent des difficultés de sortir et travailler afin de devenir autonome économiquement surtout les femmes du milieu rural, mais les fondatrices essayent toujours de trouver de solutions pour convaincre leur mari ou père, frère. Les fondatrices déterminent que l'objectif est d'assurer l'épanouissement de ces femmes ainsi de rendre la coopérative un milieu de thérapie.
- La plupart des femmes fondatrices des coopératives déterminent que pour soutenir l'autonomisation des femmes au sein des coopératives faut leur offrir des opportunités de leadership leur permet aussi de partager leurs expériences et compétences, assurer le sentiment d'être un membre actif au sein du groupe, la satisfaction des membres et bien sûr la croissance de leurs revenus.

3.4 L'impact de l'entrepreneuriat coopératif sur l'autonomisation des femmes

Cet impact sera abordé au niveau de 3 dimensions :

- Accès au financement : Il a été constaté que la situation économique de la plupart des femmes interrogées a connu une amélioration suite à la création et la participation dans des coopératives, ainsi L'adhésion aux structures coopératives permet de lever les barrières financières individuelles. Ce modèle d'organisation facilite l'obtention de crédits groupés et d'aides publiques grâce à la mutualisation des ressources et des garanties.
- Développement des compétences : Les coopératives agissent comme des leviers d'autonomisation, elles dotent les femmes des outils nécessaires (gestion, production, marketing) pour s'affirmer en tant que leaders et consolider leur assurance personnelle.
- Équilibre travail-vie personnelle : Nos entretiens ont montré que la participation à une coopérative a contribué à la modification des relations du pouvoir au sein du ménage et de la communauté. En offrant une meilleure maîtrise du temps de travail, l'entrepreneuriat coopératif répond aux besoins des femmes qui assument

fréquemment la gestion du foyer, facilitant ainsi une répartition plus sereine de leurs activités.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que ce papier nous a permis d'appréhender que la création des coopératives par des femmes entraîne à un renforcement des capacités d'autonomisation des femmes soient créatrices des coopératives ou femmes adhérentes. Notre exploration théorique et conceptuelle du sujet de notre recherche nous a aidés à construire un cadre théorique incluant les notions centrales de notre problématique.

De manière similaire, l'analyse qualitative menée auprès des six coopératives a fait appel à l'outil du guide d'entretien dont les principales questions ont été dérivées de notre cadre théorique. Le guide a d'une part mis l'accent sur l'autonomisation des femmes, l'entrepreneuriat féminin, les besoins et les actions entretenues par les fondatrices des coopératives afin de répondre aux besoins de ces femmes.

Les résultats de notre étude mettent en exergue l'impact substantiel des structures coopératives sur l'émancipation des femmes. D'une part, l'adhésion à ces entités favorise le développement de l'autonomie et de l'épanouissement individuel, grâce au renforcement des compétences par des programmes de formation ciblés et un accompagnement personnalisé. D'autre part, l'engagement entrepreneurial au sein de ces structures agit comme un vecteur d'autonomisation multidimensionnelle, touchant simultanément les sphères économique, psychologique et sociale. En outre, l'analyse des six entretiens semi-directifs révèle une corrélation étroite entre ces différentes dimensions, confirmant que l'entrepreneuriat féminin constitue un levier majeur d'autonomisation, tant pour les fondatrices que pour les adhérentes. Sur le plan méthodologique, la portée de nos conclusions se trouve circonscrite par plusieurs limites qui sont :

- Échantillonnage réduit : l'approche qualitative par six entretiens semi-directifs permette une analyse en profondeur, la taille de l'échantillon ne permet pas une généralisation statistique des résultats à l'ensemble des coopératives féminines du pays ou de la région.
- Biais de désirabilité sociale : Les participantes, en tant que fondatrices ou adhérentes, peuvent avoir tendance à survaloriser les impacts positifs de leur coopérative, omettant parfois les tensions internes ou les difficultés de gouvernance.

- Périmètre géographique : Les coopératives étudiées sont concentrées dans une zone spécifique et les spécificités culturelles ou économiques locales peuvent influencer les résultats différemment d'autres régions.

Pour les Perspectives futures on cite :

- Étude quantitative à plus large échelle : Réaliser une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de coopératives pour valider statistiquement les corrélations observées entre entrepreneuriat collectif et dimensions de l'autonomisation.
- Rôle des politiques publiques : Analyser comment l'environnement institutionnel et les subventions étatiques influencent (ou freinent) l'autonomie réelle des femmes au sein de ces structures.

Bibliographie :

Calvès, A.-E. (2009). «Empowerment»: Généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 4, 735-749.

ERGUIBI. H & SADIK. A (2021), «Contribution à l'étude d'impact des coopératives féminines sur l'accumulation d'un capital social et le degré d'empowerment des femmes : Cas du réseau de l'Association Régionale des coopératives Productrices du Couscous de la province de Guelmim - Analyse qualitative », *Revue Internationale du Chercheur «Volume 2 : Numéro 3»* pp : 1663 - 1679

Goldman, M. J., & Little, J. S. (2015). Innovative grassroots NGO partnerships: Reshaping agricultural development from the ground up. *Development and Change*, 46(4), 763-785.

Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and change*, 30(3), 435-464.

Kabeer, N. (1999). *"The Conditions and Consequences of Choice: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment"*.

Kabeer, N. (2001) Reflections on the Measurement of Women's Empowerment. In *Discussing Women's Empowerment-Theory and Practice*. Sida Studies No. 3. Novum Grafiska AB, Stockholm.

Kabeer, N. (2009). Women's economic empowerment : Key issues and policy options.

Kabeer, N. (2012). Women's economic empowerment and inclusive growth : Labour markets and enterprise development. *International Development Research Centre*, 44(10), 1-70.

Obayelu, O. A., & Chime, A. C. (2020). Dimensions and drivers of women's empowerment in rural Nigeria. *International Journal of Social Economics*, 47(3), 315-333. <https://doi.org/10.1108/IJSE-07-2019-0455>.

Office du Développement et de Coopération (2018), *Annuaire Statistique*.

Sen, A. (1985). Well-being, agency and freedom : The Dewey lectures 1984. *The journal of philosophy*, 82(4), 169-221.

Shein, K. (2018). *Capacity building in women's networks based in Myanmar: the role of empowerment and different types of capital*

Valentinov, V. L. (2004). Toward a social capital theory of cooperative organisation. *Journal of Cooperative Studies*, 37(3), 5-20.